



**ARRÊTÉ TEMPORAIRE N° 10/2022 DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT RUE DES JARDINS ET SUR LE CHEMIN COMMUNAL SECTION 13 PARCELLE 348 À OLWISHEIM**

**Le Maire,**

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu le Code de la Route et notamment les articles R411-1 à R411-9 et R411-25 à R411-28,

Vu les articles L 2213-1 et L 2213-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1 - 8<sup>ème</sup> partie - Signalisation temporaire) approuvé par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992,

**Considérant**

**la demande formulée le 16 juin 2022 par la société GINGER CEBTP – Agence de Strasbourg – 13 rue de l'Électricité - 67800 HOENHEIM,**

**Considérant**

**la réalisation d'un diagnostic géotechnique dans la rue des Jardins à OLWISHEIM et dans le chemin communal section 13 parcelle 348 le 30 juin 2022 afin de réaliser des sondages carottés et le 1<sup>er</sup> juillet 2022 afin de réaliser les sondages au pénétromètre et à la tarière,**

**Considérant**

**qu'il est nécessaire pour la sécurité publique et le bon déroulement des travaux d'y réglementer la circulation.**

**ARRÊTÉ**

**Article 1** : Dans le cadre de la réalisation d'un diagnostic géotechnique le 30 juin 2022 et le 1<sup>er</sup> juillet 2022 dans la rue des Jardins et dans le chemin communal section 13 parcelle 348 - 67170 OLWISHEIM pour le compte de la société GINGER CEBTP et afin de permettre le stationnement de camionnettes rue des Jardins, la circulation sera alternée.

**Article 2** : La signalisation sera mise en place par la société GINGER CEBTP, les véhicules garés seront signalés par des cônes et des panneaux B15-C18 tout comme les zones de sondage.

**Article 3** : Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux dispositions de la loi.

**Article 4** : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Sous Préfet de Haguenau-Wissembourg
- Madame Valérie CLAVEL, Responsable de l'Unité Technique du Conseil Départemental du Bas-Rhin de Haguenau
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Brumath
- La société GINGER CEBTP
- Pour affichage

Fait à Olwisheim le 20 juin 2022  
Le Maire, Alain RHEIN